

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 31 octobre 2023



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 31 octobre 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.

Santé

Afin de lutter contre la désertification médicale, la province Sud développe l'attractivité du territoire pour les internes et les médecins. Dans le cadre de la convention établie avec le CHU de Montpellier, **la province Sud prend en charge les frais d'accueil d'une interne en médecine générale, pour son stage au sein d'une structure sanitaire provinciale du 2 novembre au 1^{er} mai 2024** (transport, logement, indexation). Au total, 5 internes seront accueillis.

L'association **Émeraude** reçoit une subvention de **50 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui accompagne et représente les dialysés et insuffisants rénaux, et qui organise des actions de prévention.

L'association **Aide volontaire aux évacués calédoniens (AVEC)** reçoit une subvention de **1 000 000 francs CFP** pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui apporte une assistance morale, matérielle, administrative ou financière aux malades évacués sanitaires hors du territoire quels que soient leur pathologie et leur âge.

L'Association calédonienne de soutien aux malades du cancer (ACSMC) reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui apporte un soutien moral, administratif et matériel aux malades du cancer et à leur famille.

L'association **Comité pour la promotion de la santé sexuelle (CP2S)** reçoit une subvention de **450 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui œuvre pour améliorer l'information et la prévention des IST et des grossesses non-désirées, et qui sensibilise à la santé sexuelle.

L'Association pour la qualité de vie des patients NC (AQVP) reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui forme et suit les bénévoles qui accompagnent les personnes malades, en soins palliatifs ou en grande souffrance.

L'association **Petites étoiles du lagon** reçoit une subvention de **50 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui a pour objectif de soutenir et d'accompagner les parents confrontés au deuil périnatal mais aussi d'informer et de favoriser la reconnaissance du deuil périnatal en Nouvelle-Calédonie.

L'association **Solidarité Sida** reçoit une subvention de **450 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui aide et soutient les personnes vivant avec le VIH, mène des actions de sensibilisation et des consultations en santé affective et sexuelle.

L'association **Naître en Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention de **1 100 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui s'est donné pour vocation de coordonner l'activité des acteurs de la périnatalité, afin d'améliorer la prise en charge des femmes enceintes et des nourrissons en Nouvelle-Calédonie.

L'association **Croix-Rouge française délégation de NC - prenez soin de vous (PSDV)** reçoit une subvention de **500 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au projet de prévention et de lutte contre les addictions chez les jeunes.

L'association **DYS-NC** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui a pour objet de rassembler, informer et aider les familles, les enfants, les enseignants et les professionnels au contact de personnes « dys » (Dyslexie, Dysorthographe, Dysgraphie, Dysphasie, Dyspraxie, Dyscalculie et TDAH).

L'**Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention de **1 000 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au programme World Mosquito Program, programme de lutte biologique contre la dengue, le zika et le chikungunya basé sur l'introduction d'une bactérie naturelle, Wolbachia, dans les moustiques, pour réduire leur capacité à transmettre ces virus à l'homme.

L'association **Les Mamans Roses** reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation aux activités de l'association, qui se propose d'apporter du bien-être aux personnes hospitalisées par de la présence, de l'écoute, des animations et éventuellement des cadeaux.

L'association **Nos Bébés Kangourous** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui soutient et accompagne les parents dont les enfants sont prématurés et/ou hospitalisés en néonatalogie.



L'association **Au jardin des parents** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui propose aux jeunes parents et aidants un accompagnement, de l'information et des échanges autour de la grossesse, la naissance et la parentalité.

L'association **SOS Allaitement** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui mène des actions de soutien et de promotion de l'allaitement maternel en Nouvelle-Calédonie.

L'association **Réseau sur l'insuffisance rénale (RESIR)** reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui a pour mission de prévenir l'insuffisance rénale et d'améliorer les soins prodigués, en organisant des actions d'information, d'éducation thérapeutique, de formations professionnelles continues et de coordination.

L'Association des donneurs de sang bénévoles NC (ADSBNC) reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation d'évènements visant à promouvoir le don du sang.

L'association d'**Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aigüe de Nouvelle-Calédonie (APESA NC)** reçoit une subvention de **500 000 francs CFP** au titre de l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui a pour but de promouvoir l'accompagnement psychologique d'entrepreneurs souffrant des difficultés financières de leur entreprise.

Solidarité & Insertion

L'Association d'entraide sociale Béthanie (AES) reçoit une subvention d'investissement de **212 731 francs CFP** au titre de l'année 2023. Cette aide permettra de financer le remplacement du système de sécurité incendie du foyer en centre-ville.

L'Association pour la réintégration des anciens prisonniers dans une société accueillante (RAPSA) reçoit une subvention d'investissement de **1 070 374 francs CFP** au titre de l'année 2023. Cette aide permettra de financer l'acquisition de mobilier pour le réfectoire et les chambres, l'achat d'un écran de télévision et la réparation du réseau d'eau de l'établissement.

L'association **L'Accueil** reçoit une subvention d'investissement de **529 048 francs CFP** au titre de l'année 2023. Cette aide constitue une participation au financement de matériel pour les foyers gérés par l'association.

Environnement

La commune de Dumbéa, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **4 041 600 francs CFP**, pour l'élaboration de son schéma directeur de prévention et de gestion des déchets. Ce projet bénéficie ainsi de l'accompagnement Ademe - province Sud en faveur d'une politique de gestion durable des déchets.

La commune de Dumbéa, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **132 416 000 francs CFP**, pour la construction d'un quai d'apport volontaire de déchets (QAV) situé à Dumbéa-Sur-Mer. Ce projet bénéficie ainsi de l'accompagnement Ademe - province Sud en faveur d'une politique de gestion durable des déchets.



La société **Bluegreen production NC** reçoit une subvention de **426 113 francs CFP** pour la réalisation de l'épisode n° 5 de la série télévisée « 2040 » portant sur la valorisation des déchets et l'économie circulaire. Ce projet bénéficie de l'accompagnement Ademe - province Sud.

L'association **Conseil de l'eau des communes de Farino, La Foa et Sarraméa** reçoit une subvention de **600 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au financement de la restauration des berges du creek Fo-Moin et de l'entretien des parcelles de plantation.

Alimentation

L'association **Interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie (IFEL-NC)** reçoit une subvention de **2 276 000 francs CFP**, au titre de l'année 2023. Cette aide participe au financement du fonctionnement de l'association, qui a pour objet de faire augmenter la consommation de fruits et légumes sur le territoire.

Éducation et réussite

Le dispositif « Collège nouvelle génération » offre l'opportunité aux collèges de la collectivité de proposer des projets d'aménagement au service de la qualité de vie et du bien-être, de l'innovation pédagogique et du développement des usages du numérique, du développement durable, du vivre-ensemble, du renforcement du lien famille-école et de la sécurisation des établissements.

Dans le cadre de la campagne d'appel à projets 2023 :

- **Le collège Baudoux** reçoit une subvention de **11 676 900 francs CFP**, pour son projet « le CDI à la croisée des pratiques ».
- **Le collège La Colline** reçoit une subvention de **8 588 769 francs CFP**, pour son projet « la 6^e innovante pour une éducation collaborative ».
- **Le collège de Kaméré** reçoit une subvention de **5 122 420 francs CFP**, pour son projet « le CDI, un tiers lieu flexible ».
- **Le collège de Magenta** reçoit une subvention de **3 915 438 francs CFP**, pour son projet « Le CDI nouvelle génération ».
- **Le collège d'Apogoti** reçoit une subvention de **7 914 145 francs CFP**, pour son projet « Le foyer : un espace de partage, d'innovation et de bien-être »
- **Le collège de Tuband** reçoit une subvention de **14 259 160 francs CFP**, pour son projet « le CDI innovant : entre espace d'apprentissage et oasis de pensée »
- **Le collège de Tuband** reçoit une subvention de **14 500 000 francs CFP**, pour son projet « les pergolas de la cour de Tuband »
- **Le collège des Portes de Fer** reçoit une subvention de **9 643 414 francs CFP**, pour son projet « Création d'un tiers-lieu : fusion du CDI et de la salle d'étude »
- **Le collège des Portes de Fer** reçoit une subvention de **12 359 380 francs CFP**, pour son projet « ULIS mais pas que ! »

Le forum 100 % Jeunesse et Développement Durable est un événement innovant, qui vise à sensibiliser les élèves au bien-être, à la santé et la qualité environnementale. Dans le cadre de cette 8^e édition :

- **Le lycée Dick Ukeiwë** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**, pour son projet « Le temps du changement »
- **L'association Do Kamo Clean** reçoit une subvention de **120 000 francs CFP**, pour son projet de récupération d'eau et de déchets organiques.
- **Le Collège des Portes de Fer** reçoit une subvention de **30 000 francs CFP**, pour son projet « Recyclage, Age, Tressage »

Sport

L'association **Comité régional de cyclisme de Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention de **800 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation de deux épreuves de cyclisme sur route, « Tour Cyclo du Caillou » et « Au Tour d'Elles », qui se sont déroulées du 8 au 14 octobre 2023

Patrimoine

L'association **Cercle des musées de la ville de Nouméa** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**, pour la réalisation de ses actions en 2023 autour du patrimoine et de l'histoire calédonienne.

La propriétaire de la maison Verlaguet, reçoit une aide à la conservation de **52 945 francs CFP**. Cette aide participe aux travaux de restauration indispensables de la bâtisse, protégée au titre des monuments historiques.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49

